

## Cazaubon : Tersagnac a été entendu



Cazaubon : Tersagnac a été entendu

Mardi soir, au Pôle économique et culturel, l'association pluri-professionnelle de santé Territoire de santé Gascogne Armagnac (Tersagnac), avait convié les élus, les cazaubonnais, ainsi que les habitants des villages gersois et landais des alentours de Cazaubon.

Sensibilisation sur la situation médicale et personnalités présentes

Cette réunion qui avait pour but d'informer la population sur la situation médicale sur le territoire cazaubonnais et ses environs, a réuni environ plus de 200 personnes. Les membres de Tersagnac ainsi que les élus ont apprécié la présence de Serge Boyer, directeur de la CPAM du Gers, des deux membres de la délégation gersoise ARS Occitanie, notamment Jean-Michel Blay, de Philippe Laperle et Claudie Bastat de la délégation landaise ARS Nouvelle Aquitaine. Ces personnalités avec beaucoup d'attention ont écouté la problématique spécifique à ce territoire.

Intervention du maire Jean-Michel Augré

Le maire Jean-Michel Augré a tout d'abord rappelé le courrier adressé le 3 janvier 2017 à l'ARS (Agence régionale de santé), dans lequel il était demandé le classement en zone déficitaire. Ce courrier était cosigné par le président de la Communauté de communes du Grand Armagnac, Didier Dupront, par le président du Département, Philippe Martin, et par des professionnels de santé et des élus. Le maire a expliqué qu'après le départ à la retraite de plusieurs médecins et de ceux qui partiront à la retraite dans les deux à trois ans, la situation médicale sur ce territoire deviendra sérieusement alarmante. Il a conclu son intervention en félicitant les membres de Tersagnac qui s'impliquent pour défendre l'accès aux soins et le droit à la santé.

L'implication de Tersagnac

Angéline Conraud, présidente de Tersagnac a tout d'abord présenté l'association qui compte 42 professionnels, ainsi que le territoire concerné avec ses 32 communes gersoises, landaises et lot-et garonnaises. Angéline Conraud a précisé : « En quatre ans sept médecins sont partis à la retraite et n'ont pas été remplacés. La désertification médicale va s'aggraver dans un avenir proche avec le départ à la retraite d'autres médecins. »

Après avoir énuméré toutes les démarches effectuées par Tersagnac et soutenues par les élus du territoire, notamment le courrier à l'ARS, les réunions avec les maires du territoire et la pétition qui a obtenu en peu de temps 4 300 signatures, la présidente a invité le public à s'exprimer.

Le débat a abordé les sujets suivants

Le tracé des zones prioritaires et de vigilance a été abordé, ainsi que la libre installation des médecins et la pénurie de médecins.

La nécessité d'une maison de santé à Cazaubon ou à Eauze a été abordée et les élus sont prêts à trouver les moyens, si des professionnels de santé proposent un projet cohérent. Didier Dupront, président de la Communauté de communes du Grand Armagnac, a conclu : « Ce n'est pas aux élus de faire un projet médical, mais les élus peuvent accompagner les professionnels. »

L'implication de la CPMA et de l'ARS

Le directeur de la CPMA, Serge Boyer a reconnu qu'il y avait un travail considérable à faire sur ce territoire : « Ce que nous pouvons faire avec nos équipes c'est de venir travailler davantage avec vous, et ensemble envisager les diverses possibilités. »

À leur tour, le personnel de l'ARS du Gers et des Landes, très attentifs à ce problème, selon leurs moyens, collaboreront à ce travail de réflexion pour remédier à la situation qui inquiète les élus, habitants et professionnels du territoire.

L'implication du Conseil départemental

Marie-Neige Passarieu, chargée de mission au Conseil départemental du Gers a rappelé l'implication du département avec son opération « Futurs médecins dites 32 », ainsi que l'accueil par le département des promotions d'internes, leur faisant ainsi découvrir le département. Puis elle a précisé : « Une aide forfaitaire à l'hébergement de 500 euros, pour les internes en stage chez des praticiens libéraux gersois, a été votée. On monte un guide des hébergements et un site internet dédié aux médecins en recherche d'installation. Ce site listera les opportunités et les conditions d'exercice sur les différents territoires du Gers. Il présentera les offres dans leur contexte professionnel et cadre de vie. Il offrira également un volet facultatif d'aide à l'installation pour les médecins qui le désirent. Ce nouveau site sera construit de façon multi-partenaire par le Département du Gers, le CDOM, les médecins volontaires, l'ARS, la CPAM et les collectivités concernées. Sa publication aura lieu courant 2017. »

Vers la constitution d'une commission de pilotage

À l'issue de la réunion, les membres de l'association Tersagnac étaient satisfaits de cette soirée, la présidente a conclu : « On a été entendu, on va être accompagné dans notre dynamique. Nous envisageons de créer une commission de pilotage. »